

## COMMUNE DE VIGNIEU

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 21/2026

#### OBJET

#### Vote des taux de la fiscalité directe locale pour 2026

Conseillers en exercice	15	Quorum	8	Présents	14	Pouvoir(s)	1
Votants pour	15	Votant(s) contre	0	Abstention(s)	0		
Date de convocation	15 avril 2026						

**L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à 20 h 00,**

le conseil municipal de la commune de VIGNIEU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Alain MARION, maire.

**Etaient présents :** Alain MARION, Ana-Paula DUMARTEREY, Mickaël AUDOUAL, CHENEVAL Tatiana, Ingrid BOLDI, Sébastien RIMBOD, Hélène GROSSELIN, Mathieu CREPON, Ikrame MARTEL, Christophe FLOURY, Christophe GABRIELE, Christelle AIOSA, Samuel TIRADO, Sylvaine RAMAGE

**Etaient absents excusés :** Olivier JULIA

**Secrétaire de séance :** CHENEVAL Tatiana

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Par délibération du 14/04/2025, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

Foncier bâti : 44,34 %

Foncier non bâti : 67,86 %

Taxe d'habitation : 12,33 %

Monsieur le Maire propose de maintenir les taux 2025 pour l'année 2026

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B sexies à 1636 B undecies et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DÉCIDE** de maintenir les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

Taux 2026

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties 44,34 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties 67,86 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale 12,33 %

**CHARGE** Monsieur le Maire de prendre les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et de notifier cette décision aux services préfectoraux.

Pour copie conforme :

En mairie, le 28 avril 2026

Le (la) secrétaire de séance  
CHENEVAL Tatiana



Monsieur le Maire  
Alain MARION

